

De la part des habitant.e.s du quartier du quai du hainaut/ rue du cheval noir/ rue des mariniers.

NOUS DEMANDONS L'ARRÊT IMMEDIAT DES TRAVAUX EN COURS AU CROISEMENT RUE DU CHEVAL NOIR/ QUAI DU HAINAUT/ RUE DES MARINIERS.

Nos inquiétudes concernant ce chantier en cours se résument en deux points :

1/ Les bâtiments qui se situent aux abords du chantier (rue du cheval noir, rue des mariniers, quai du hainaut) subissent depuis des mois des tremblements très inquiétants. Malgré les plaintes des habitant.e.s auprès de la commune et de Bruxelles Environnement et des discussions avec les responsables du chantier, aucune expertise n'a été effectuée pour mesurer l'impact des travaux au domicile des habitant.e.s, qui, en plus de vivre des nuisances sonores au quotidien, s'inquiètent très fortement des conséquences de ces tremblements et de l'évolution d'une situation qui pourrait s'avérer délétère au bâti.

2/ Une partie considérable du quai du hainaut, à proximité du chantier en cours, a été fermé aux piétons, aux vélos et aux voitures pour des raisons de sécurité suite aux menaces d'effondrement du quai. On peut lire sur le site de Bruxelles Environnement que "cette décision fait suite à une étude par un bureau d'études mandaté par le Port de Bruxelles. Celui-ci a constaté des signes d'instabilité du mur de quai à cet endroit, avec des endommagement de certains pieux de soutènement et quelques fissures à hauteur du musée Mima. Pour cette raison, la passerelle Mernissi doit également être fermée".

Il semble évident que le chantier en cours participe grandement à cet affaissement en cours et à la fragilisation des quais, qui, selon de nombreuses études, ne sont pas en mesure de supporter la construction de tels bâtis. Par ailleurs, un courrier du Port de Bruxelles à destination d'asbl du quartier en date du 5 juillet informe que « la circulation des poids lourds (+ 3,5 tonnes) doit être momentanément interdite entre la Porte de Flandre et la Porte de Ninove » du fait d'un mouvement « faible mais significatif du quai ». Dans ces circonstances, comment se fait-il que des grues et pelleuses soient pendant ce temps-là autorisées à creuser jour (et parfois la nuit, sans respect des horaires, par ailleurs !) au même endroit ?

Nos inquiétudes portent principalement sur le fait que jusque-là le chantier n'en était qu'à sa phase de démolition et qu'il entame cette semaine la phase de creusement des fondations d'un immeuble de 6 étages. Nous sommes très inquiets des conséquences possibles de cette prochaine étape.

Comment cela n'inquiète-t-il pas les responsables actuels du chantier?
Comment se fait-il que la commune ne réclame pas une expertise complète suite à la demande des habitant.e.s ?

Nous réclamons donc un arrêt immédiat du chantier dans l'attente d'une étude poussée de la part des responsables et architectes du chantier afin d'envisager la faisabilité ou l'adaptabilité du projet en toute sécurité et toute considération pour les voisin.e.s e qui en subissent les conséquences réelles et directes.

Dans l'attente de votre réponse,
Les habitant.e.s du quartier